

Politique générale de l'agence

HAUTE-GARONNE INGENIERIE
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Proche de vous depuis 40 ANS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

Politique générale de l'agence 2026-2027

1. Mise en œuvre du Projet d'établissement 2026-2032
2. L'offre d'ingénierie en faveur de la bifurcation écologique

1- Mise en œuvre du Projet d'établissement 2026-2032

Projet d'établissement

Du diagnostic au projet d'établissement

- L'élaboration du projet d'établissement s'est déroulée en quatre grandes phases, étalées entre fin 2024 et février 2026.
- **Démarche de contributions croisées élus/agents**
- Adoption en CA le 9 mars 2026

Fin 2024 – Juillet 2025

Etat des lieux
*Enquête de satisfaction auprès des **adhérents***
*Elaboration de diagnostics internes, par les **agents** de chaque service.*

Diagnostic
- *Une campagne d'entretiens :*
- *Les **directions***
- *Les **élus** communaux du CA*
- *Les **élus** départementaux du CA*

Compilation et croisement des 12 diagnostics par service.

Août-septembre 2025

Octobre-Novembre 2025

Cycle de groupes de travail et de réflexion collective avec :
- *Un séminaire d'Agence ;*
- *Deux groupes de travail avec les **agents** ;*
- *Une intervention auprès des **élus** en CA et une intervention en AG ;*

Conception du projet d'établissement et rédaction d'une feuille de route : défis, axes opérationnels, orientations stratégiques et actions ordonnancées.

Novembre – Décembre 2025

Janvier 2026

Stabilisation, comité de relecture
Comité de pilotage

Cycle d'adoption :
- *Adoption du projet d'établissement en CA ;*
- *Présentation pour information en CST ;*
- *Réunions d'impulsion des chantiers de transformation.*

Mars/Avril 2026

Projet d'établissement

Cap 2032
La feuille de route

AXE I — Les missions

Orientations stratégiques
1. **Adapter l'offre de service aux défis de demain**
2. **Clarifier le périmètre des prestations**
3. **Renforcer la coordination de l'écosystème d'appui aux collectivités**

AXE II — L'organisation

Orientations stratégiques
1. **Adapter l'organisation et actualiser la gouvernance**
2. **Favoriser l'interconnaissance, structurer les coopérations et développer la polyvalence**
3. **Soutenir l'expertise des équipes, accompagner la montée en compétences**
4. **Faire de la qualité de vie au travail un marqueur de l'attractivité et de la fidélisation.**

AXE III — Le fonctionnement

Orientations stratégiques
1. **Consolider le modèle économique, structurer un équilibre soutenable pour l'Agence et pour les adhérents**
2. **Simplifier le parcours de l'adhérent, maîtriser les délais et optimiser les processus**
3. **Améliorer la capacité de pilotage de l'Agence**

AXE IV — La communication

Orientations stratégiques
1. **Faire d'HGI une marque de référence de l'ingénierie territoriale**
2. **Contribuer à l'animation de réseaux locaux**
3. **Fluidifier les circuits d'information interne**

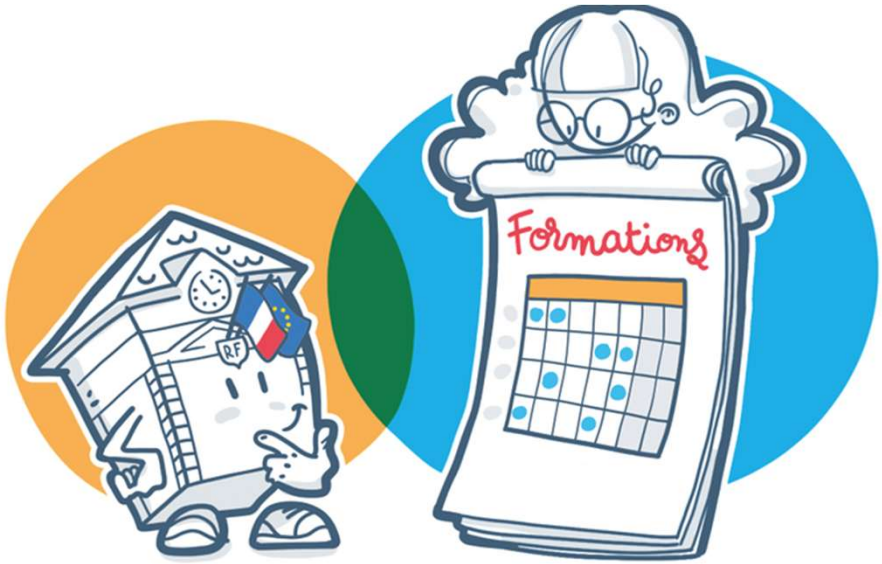
Projet d'établissement 2026-2032

- Point d'avancement sur deux actions :
 - Associer davantage les adhérents au fonctionnement de l'Agence au travers des CA et AG et s'appuyer sur ces instances pour recueillir les besoins des élus
 - Développer une offre de service technique en s'appuyant sur les partenaires et les services d'ingénierie du conseil départemental

Faire vivre la relation avec nos adhérents

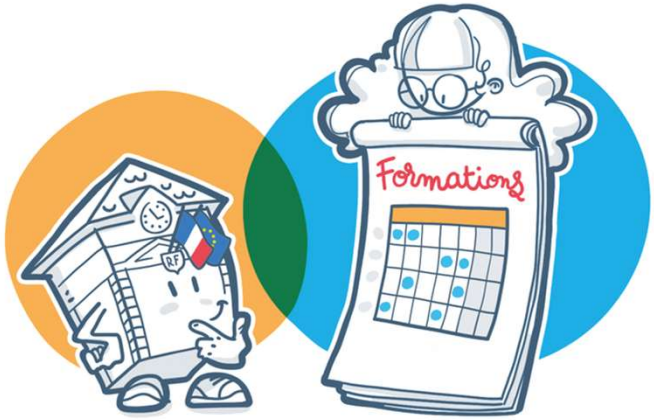
- Axe 2 : L'organisation
- Action :
- Associer davantage les adhérents au fonctionnement de l'Agence au travers des CA et AG et s'appuyer sur ces instances pour recueillir les besoins des élus

→ Recueillir les besoins en formation des élus



Le plan formation 2027

- Une nouvelle approche : doubler le nombre de thématiques/réduire le nombre de dates par thématique
- Rendre les formations plus accessibles : la plateforme FormHgi : une seule adresse pour s'inscrire aux formations proposées par l'agence, suivre des formations à distance, établir sa progression, accéder aux supports pédagogiques





Le plan formation 2027

- Les objectifs

1- Permettre une montée en compétence graduelle sur la gestion d'une collectivité et sur son rôle d'élu local

2- Intégrer les grands enjeux contemporains dans le pilotage de sa collectivité

- Les axes

1- Renforcer ses compétences : exercer son mandat en toute sécurité

2- Les défis de l'élu local : préparer l'avenir de sa collectivité

- Le format
 - 58 jours en présentiel sur tout le territoire départemental
 - 9 webinaires
 - 19 autoformations

Renforcer ses compétences : exercer son mandat en toute sécurité

- Les pouvoirs de police
- La laïcité
- Les relatons commune/école
- Les relations communes/associations
- La continuité d'activité en cas de risque majeur
- Les constructions illégales
- La cybersécurité
- La protection des données
- Le financement de l'urbanisme
- Les outils fonciers
- La loi de finances
- Le budget
- La commande publique
- Les cantines scolaires
- La culture
- La rémunération, le temps de travail, la protection des agents territoriaux
- Les institutions européennes
- Les actes des collectivités
- Les guinguettes
- Le protocole
- Le statut de l'élu local
- Le fonctionnement des conseils municipaux et communautaires
- L'environnement institutionnel de l'élu local

Les défis de l'élu local : préparer l'avenir de sa collectivité

L'intelligence artificielle	Les politiques jeunesse
L'adaptation au changement climatique	Le sport
La biodiversité	La communication et les réseaux sociaux
Les espaces publics et écologie	L'urbanisation et la sobriété foncière
L'économie sociale et solidaire	L'artificialisation des sols
L'égalité au sein de sa collectivité	L'aménagement du territoire
Les violences sexistes et sexuelles	Le patrimoine communal
L'inclusion	Le diagnostic des besoins sociaux
Le maintien des services en milieu rural	La conduite de projet

Adapter l'offre de service aux défis de demain

- Axe 1 : Missions

Action :

Développer une offre de service technique en s'appuyant sur les partenaires et les services d'ingénierie du conseil départemental

En 2027, une nouvelle offre d'ingénierie en matière d'Ouvrages d'Art



Effondrement partiel du pont de Goua à Aspet (2024)

Les ouvrages d'art : un patrimoine essentiel à gérer dans le cadre de la compétence voirie

Les Ouvrages d'art comprennent les ponts, les murs de soutènement, les buses, les passerelles et les autres ouvrages relevant du patrimoine routier.

Ils assurent :

- les déplacements quotidiens
- l'accès aux services publics
- la continuité des activités économiques
- le désenclavement de certains territoires

Les ouvrages d'art constituent un maillon essentiel des infrastructures routières. Ils assurent le fonctionnement quotidien des territoires.

> *"Les ouvrages d'art ne constituent pas une compétence supplémentaire : ils font pleinement partie du patrimoine routier des collectivités."*

Un patrimoine confronté à des risques croissants

Un patrimoine plus fragile dans un environnement plus exigeant

Patrimoine vieillissant

- Ouvrages souvent construits avant 1950
- Vieillissement des matériaux
- Trafic et charges en hausse
- Entretien irrégulier voire insuffisant

Intensification des aléas climatiques

- Précipitations plus intenses : crues plus fréquentes et plus violentes, mouvements de terrain, érosion, affouillements
- Sécheresses prolongées : tassements des sols, déstabilisation des appuis.

« La combinaison d'un patrimoine vieillissant et d'aléas climatiques plus intenses rend la gestion patrimoniale des ouvrages d'art plus critique que jamais. »

Un dispositif financé par l'AFIT France sous le pilotage du Cerema

Le Programme National Ponts

Lancé en 2021, le Programme National Ponts (PNP) a permis aux collectivités de mieux connaître leur patrimoine et d'identifier leurs besoins.

- Sur demande des communes, plus de 64 000 ouvrages ont été recensés en France, gratuitement, par le Cerema.
- Les besoins de réparation et d'entretien ont été détaillés dans des carnets de santé remis aux collectivités.
- Le PNP permet aujourd'hui de financer certaines études et certains travaux sur les ouvrages identifiés comme prioritaires : une enveloppe nationale de 50 millions d'€ est dédiée chaque année.
 - Éligibilité dès 20 k€ HT de travaux (murs) et 40 k€ HT (ponts). Les nouveaux inventaires sont non-éligibles.
 - Jusqu'à 60 % de subvention, plafonnée à 1 M€ par opération

« Le PNP a permis à certaines collectivités de recenser leurs ouvrages, d'évaluer leur état et d'accéder à des aides. »

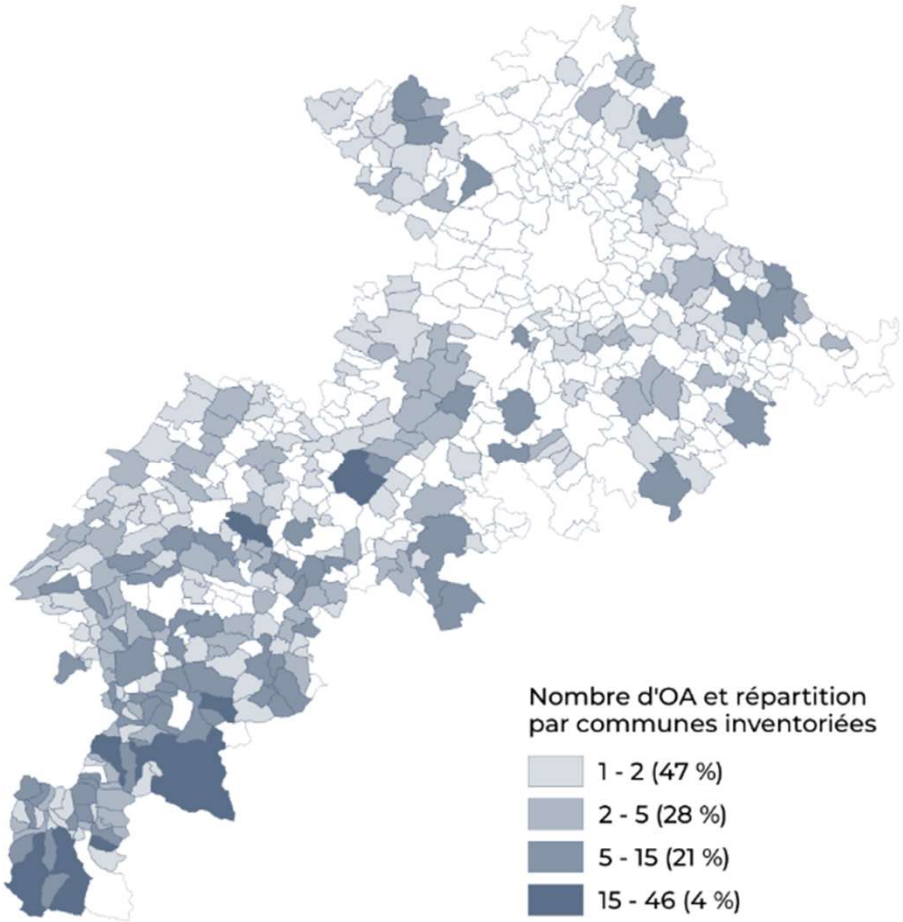
La situation de la Haute-Garonne

Un inventaire encore incomplet

- 1464 ouvrages d'art inventoriés dans 315 communes
- 271 communes restent à inventorier (46 %)
- Environ 75 ouvrages avec des désordres structurels

Une gestion patrimoniale difficile à structurer

- La majorité des OA est gérée par un EPCI au titre de la compétence voirie mais pas toujours.
- Les EPCI ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés : manque de personnel et de moyens financiers, d'expertise, gestion patrimoniale peu structurée, absence de carnet de santé, ...
- Les possibilités de financement du PNP demeurent encore sous-exploitées.



Les priorités identifiées en Haute-Garonne

1. Agir sur les ouvrages déjà identifiés comme prioritaires
 - Intervenir rapidement sur les 75 OA déjà identifiés par le PNP
 - Mobiliser les financements disponibles
2. Faciliter le passage du diagnostic à l'action
 - Aider à comprendre les inventaires et diagnostics
 - Accompagner la réalisation des inventaires manquants
 - Définir les priorités et construire un programme d'intervention
 - Monter les dossiers et engager les travaux
3. Compléter la connaissance du patrimoine
 - Poursuivre l'inventaire et le diagnostic dans les communes non couvertes
 - Actualiser et consolider les diagnostics existants

"Le PNP a permis de mieux connaître l'état des ouvrages d'art. L'enjeu est désormais d'aider les collectivités à prioriser et engager les actions nécessaires."

Une nouvelle offre d'ingénierie au service des collectivités

HGI, accompagnée par le Conseil départemental, proposera en 2027 un nouvel accompagnement :

- Informer (gratuit)
 - Sensibiliser les élus
 - Clarifier les responsabilités
 - Présenter les dispositifs existants
- Prioriser – Échelle EPCI (prestations sur devis)
 - Accompagner la réalisation des inventaires manquants
 - Aider à interpréter les résultats
 - Construire une stratégie et un programme d'intervention
- Accompagner – Échelle OA (prestations sur devis)
 - Accompagner les ouvrages sensibles
 - Conseils sur les études et travaux
 - Mobiliser les financements (PNP, FIR, autres aides)

qui fait quoi ?

Collectivités :

- **Responsables** de la gestion, de l'entretien et de la sécurité de leurs ouvrages d'art

HGI :

- **Coordination et accompagnement** des collectivités

Conseil départemental :

- **Expertise technique** ouvrages d'art

Bureaux d'études :

- **Études & maîtrise d'œuvre**

Un partenaire technique de référence : le Service Ouvrages d'Art du Conseil départemental 31

Action sur l'ensemble du patrimoine d'ouvrages d'art du Conseil départemental

- Ponts (ouverture ≥ 2 m) : 1 869 ouvrages, soit 187 045 m²
- Murs de soutènement (hauteur ≥ 2 m) : 2 244 ouvrages, soit 309 412 m²

Des missions couvrant l'ensemble du cycle de gestion patrimoniale

- Définition de la politique de gestion du patrimoine
- Organisation de la surveillance et évaluation du patrimoine
- Définition des programmes d'entretien et de réparation
- Élaboration de la programmation budgétaire relative aux ouvrages d'art
- Maîtrise d'œuvre des études et travaux sur les ouvrages d'art hors de portée des secteurs routiers
- Assistance aux secteurs routiers (formation, journées techniques, assistance technique, etc.)

Une expertise technique mise au service de la future offre HGI

Construire ensemble une gestion durable des ouvrages d'art

2027 : Déploiement progressif de l'offre

- Avant le lancement :
 - Convention de partenariat HGI / CD31
 - Validation des modalités d'intervention en Conseil d'administration
- 1er semestre 2027 : Déploiement progressif
 - Sensibilisation des collectivités
 - Accompagnement des premières collectivités volontaires
 - Priorité aux OA les plus sensibles

Les collectivités intéressées sont invitées à se faire connaître dès aujourd'hui afin de préparer le déploiement progressif du dispositif.

« Au-delà des ouvrages d'art, cette démarche renforce les missions d'ingénierie de HGI pour accompagner les collectivités dans la bifurcation écologique et la résilience de leur patrimoine. »

2- L'offre d'ingénierie en faveur de la bifurcation écologique

Des territoires plus vulnérables

Changement climatique, pression sur les ressources, impacts

Notre climat en 2050

- **+2 à +3°C d'ici 2050**
- Des **canicules** 5 fois plus fréquentes
- Perturbation du régime des **précipitations**
- Perte de 1 à 2 mois dans la période d'**enneigement**
- **Sécheresse** des sols plus longue

Des risques naturels accrus

- Risque de **feux** de végétation
- Risque de **retrait gonflement des argiles**
- Risque de **ruissellement**, de **coulées de boues**, de **mouvement de terrain**



Face à ces vulnérabilités, les projets doivent évoluer

3 transformations à engager

Repenser l'urbanisation



S'adapter au changement climatique



Renforcer les proximités



Présentation de la Stratégie d'aménagement de la Haute-Garonne



3 Trois défis pour préparer l'avenir de la Haute-Garonne

DÉFI 1 : Impulser un nouveau modèle d'aménagement

*Faire un choix d'un aménagement maîtrisé, qualitatif et soutenable, capable **d'accueillir de nouveaux habitants sans dégrader** les conditions de vie, ni épuiser les ressources*

DÉFI 2 : Bifurquer vers un territoire sobre et résilient

*Affirmer la **bifurcation écologique** comme un préalable incontournable des conditions de vie actuelle et future de la Haute-Garonne*

DÉFI 3 : Aménager les territoires autour des proximités du quotidien

*Recréer des proximités pour permettre à chacun, quel que soit son lieu de résidence, de **vivre mieux partout** au quotidien, en limitant les déplacements subis*

3 Deux Exemples de traduction opérationnelle de la stratégie d'aménagement

- **RENFORCER LE DIALOGUE ET LES COOPÉRATIONS SUR L'URBANISME/L'AMENAGEMENT**

 Passer d'une logique d'avis à un dialogue plus stratégique et plus en amont.

 → *Nouvelle posture Personne Publique Associée PPA / partenariats avec les collectivités et acteurs territoriaux*

- **FAIRE ÉVOLUER LA CONTRACTUALISATION**

 Mettre en cohérence et prioriser les aides départementales au regard des grands enjeux départementaux

Evolution de la posture du Département en tant que Personne Publique Associée (PPA)

Faire évoluer notre manière de contribuer aux démarches de planification

CONSTAT

Le Département intervient en tant que PPA dans les documents de planification et leurs évolutions. Il y est associé, consulté et rend des avis via :

- Une intervention principalement en fin de procédure
- Analyse à dominante technique
- Avis sur un projet déjà largement constitué

AMBITION

Pour contribuer aux projets de territoire et porter les priorités départementales en cohérence avec la Stratégie d'aménagement en matière de sobriété foncière, bifurcation écologique, renforcement des proximités du quotidien, **le Département souhaite faire évoluer sa manière d'exercer son rôle de PPA** via :

- Une intervention plus en amont et dans la durée
- Un positionnement en tant que partenaire des EPCI
- Une position départementale coordonnée et stratégique des contributions des directions

Faire évoluer la contractualisation avec les communes et EPCI

Une stratégie d'aménagement mais aussi les feuilles de route Bifurcation écologique et Ambition Haute-Garonne Inclusive ont guidé le travail sur la nouvelle contractualisation territoriale

>> Une volonté de poursuivre l'Aide aux communes et EPCI avec 3 dispositifs nouveaux :

1) Le fonds de solidarité territorial : maintenir l'aide essentielle pour les petits projets du quotidien

2) Des contrats de partenariat pour l'accompagnement aux projets structurants communaux et intercommunaux

3) La création d'un Fonds d'intervention routier en remplacement du pool routier

Des contrats de partenariat pour le financement des projets structurants

Le Département pourra accompagner financièrement les projets majeurs sur la base de critères qualitatifs en matière:

- ***De bifurcation écologique:*** *réduction des consommations énergétiques, lutte contre la surchauffe, utilisation de matériaux durables, désimperméabilisation des sols,…*

- ***D'aménagement du territoire****: sobriété foncière, mutualisation et réversibilité des équipements, accessibilité, localisation,…*

- ***D'inclusion et de vivre-ensemble:*** *concertation avec les usagers, accès facilité aux publics prioritaires du département (collégiens, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap, mères isolées,…)*

> ***Une Notice est transmise aux communes et intercommunalités lors des rencontres techniques (septembre / octobre 2026)***



Notice de projet

La présente notice a pour objet d'accompagner le maître d'ouvrage dans la prise en compte des attentes du Conseil départemental lors de la conception et de la réalisation de son projet.

Il est ainsi attendu que le maître d'ouvrage s'inscrive dans une **démarche d'amélioration continue** en répondant au plus grand nombre possible d'objectifs, au regard des caractéristiques et des enjeux de son projet.

L'appréciation de ces indicateurs sera conduite de manière adaptée, afin de tenir compte des réalités locales, des spécificités territoriales et des capacités techniques, humaines et financières de chaque collectivité. Dans un souci d'équité et de solidarité territoriale, l'évaluation portera autant sur la dynamique engagée et les efforts réalisés que sur la seule atteinte d'objectifs uniformes.

Le Conseil départemental accordera une attention particulière aux démarches innovantes et aux projets expérimentaux favorisant l'implication des habitants, des associations locales, ainsi que des acteurs de l'Économie sociale et solidaire. Ces initiatives constituent en effet des leviers importants de développement territorial, de participation citoyenne et de cohésion sociale.

Afin d'accompagner les collectivités dans cette démarche, le Conseil départemental met à leur disposition sa plateforme d'appui aux territoires. Celle-ci a vocation à apporter conseils, expertise et accompagnement tout au long de l'élaboration du projet, afin de faciliter l'intégration de ces ambitions et la prise en compte des indicateurs attendus.

DOCUMENT DE TRAVAIL

La mise en œuvre de la bifurcation écologique par HGI

Montaigut-sur-Save



Soueich

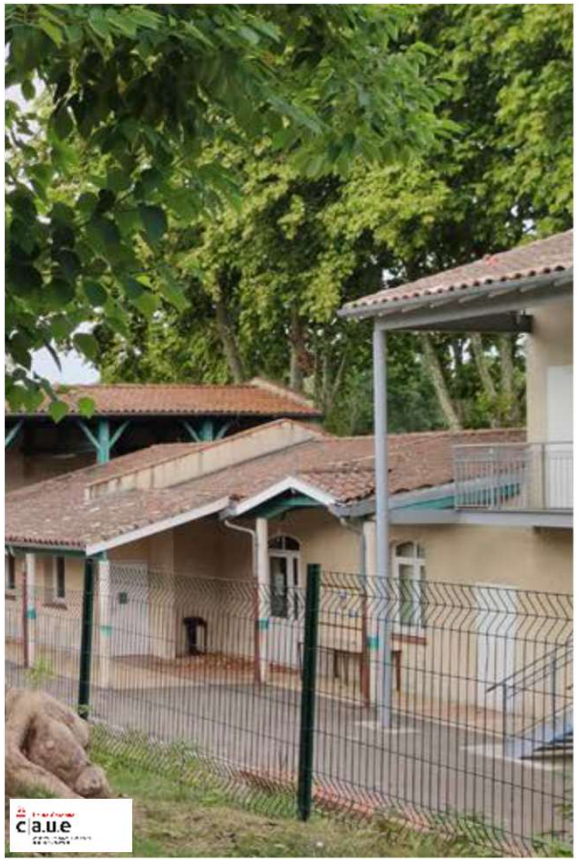


Lespiteau

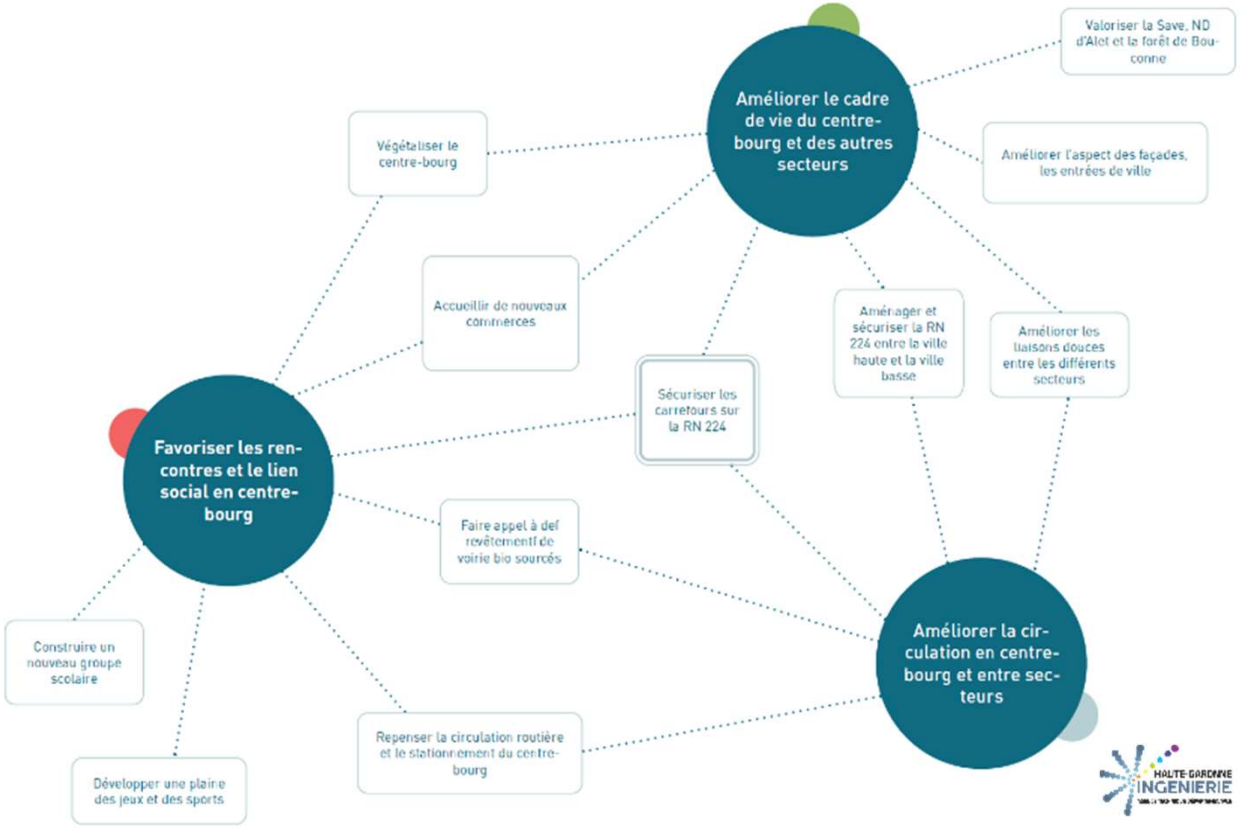


Montaigut-sur-Save

et si l'école n'était qu'un point de départ ?



2021 Réflexion globale sur les bâtiments scolaires



Carte mentale des enjeux Cœur de vie 2023

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Défi 1
Impulser un nouveau modèle d'aménagement

Défi 2
Bifurquer vers un territoire sobre et résilient

Défi 3
Façonner les territoires autour des proximités du quotidien

Montaigut-sur-Save

d'un projet d'école à un projet de territoire



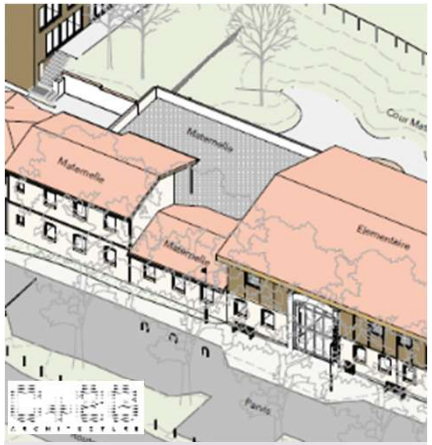
2024 Plan guide

Axe 1
Élaborer une politique globale concernant le devenir du centre-bourg

Axe 2
Réinvestir la plaine de la Save

Axe 3
Fédérer les différents quartiers de la ville

Contrat Bourg Centre





Etude Maîtrise d'œuvre - Travaux

Missions HGI
Conduite de projet
Analyse financière
Assistance marché
Recherche de financement

Services mobilisés
IET, Juridique, Financier

Acteurs
CAUE
Plan guide – Urbactis
Equipe Moe - C+2B ARCHITECTURE

Financement
Conseil départemental, Etat, Région, Leader, Ademe, CAF

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Défi 1
Impulser un nouveau modèle d'aménagement

Défi 2
Bifurquer vers un territoire sobre et résilient

Défi 3
Façonner les territoires autour des proximités du quotidien

Soueich

et si bifurquer commençait par l'analyse de l'existant ?



Des **logements vétustes** : **isolation**, réseaux à mettre aux normes, organisation fonctionnelle, accès partagés avec l'école…

Placette devant la mairie avec un **petit jardin**, qui sert de stationnement, limite la visibilité de la mairie, peu de place au **piéton**

Platanes historiques

Cour de l'école : actuellement **clôturée**, mais ouverte hors temps scolaire

Une **école à rénover** : Pb accessibilité, **consommations énergétiques**, sanitaires, cantine, proximité avec la RD

Îlot de chaleur important, avec peu de **végétation** présente et des sols minéralisés

Soueich

et si les bonnes questions pouvaient changer le projet ?

BÂTI

Avant de décider…

- Comment améliorer le confort d'été ?
- Peut-on privilégier des matériaux biosourcés ou géosourcés ?
- Comment optimiser les usages ?
- Quels projets similaires ont été portés dans d'autres communes ?
- Est-ce que la commune a les capacités financières pour porter le projet et quelles subventions sont possibles ?

ESPACES PUBLICS

Avant de décider…

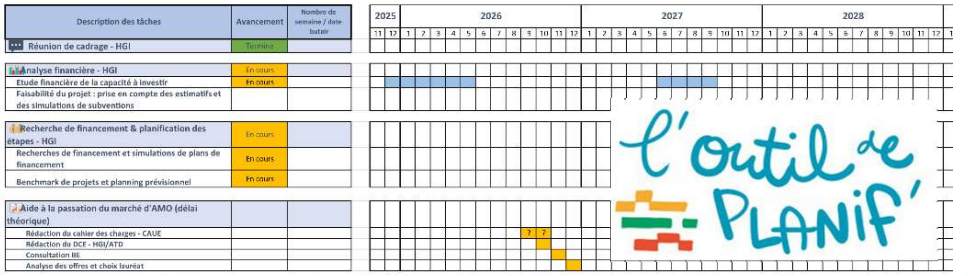
- Peut-on végétaliser davantage ?
- Peut-on désimperméabiliser ?
- Comment réduire les îlots de chaleur ?
- Comment favoriser des usages plus partagés et plus conviviaux ?



Ce que permet l'accompagnement HGI

Poser les bonnes questions
Mobiliser les bonnes expertises
Construire un calendrier réaliste
Vérifier la faisabilité financière
Mobiliser les financeurs
Sécuriser les décisions

Un accompagnement à toutes les étapes



STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Défi 1
Impulser un nouveau modèle d'aménagement

Défi 2
Bifurquer vers un territoire sobre et résilient

Défi 3
Façonner les territoires autour des proximités du quotidien

Lespiteau

et si l'ancienne station service retrouvait une seconde vie ?

D'une friche…



Moe : Atelier AJO - SETES - TERREHISTOIRE

…à la remise en place de services de proximité

Avant de décider…

- Comment valoriser une friche existante et requalifier l'entrée nord du village ?
- Comment créer un commerce de proximité qui soit un lieu de rencontres et lutter contre l'effet "commune dortoir" ?
- Comment recréer du lien entre l'entrée du bourg et le centre du village
- Comment proposer du logement sans étaler le village ?

Le déroulé du projet :

- Note orientation CAUE (2021)
- Étude Cœur de Vie (2021)
- Étude d'aménagement – BE Territori (2023)
- Étude Maîtrise d'œuvre (2025)
- Travaux (2026-2027)

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Défi 1
Impulser un nouveau modèle d'aménagement

Défi 2
Bifurquer vers un territoire sobre et résilient

Défi 3
Façonner les territoires autour des proximités du quotidien

Lespiteau

Une seule opération, plusieurs proximités retrouvées

Commerce de proximité

☒ Avant : 1 fermeture
☑ Après : épicerie – café multi-services

Logement

☒ Avant : logement des gérants vétuste
☑ Après : logement communal rénové (confort d'été)

Village

☒ Avant : entrée peu valorisée, peu de lien
☑ Après : entrée requalifiée et accès piéton vers le bourg

☒ Avant : friche de l'ancienne station-service
☑ Après : **pôle de services de proximité**

Mobilité

☒ Avant : simple lieu de passage
☑ Après : aire de covoiturage et borne électrique

Cadre de vie

☒ Avant : friche minérale
☑ Après : espace végétalisé et désimperméabilisé, matériaux biosourcés

Lien social

☒ Avant : peu de lieu de rencontre
☑ Après : lieu d'échange et de convivialité

Missions HGI

Conduite de projet avec le CAUE depuis 2021
Analyses financières
Assistance marchés
Suivi études
Recherche de financement

Services mobilisés

IET, Juridique, Financier

Acteurs

CAUE, CD 31
DDT (Fonds vert)
Etude – Territori
Equipe Moe - Atelier AJO - SETES - TERREHISTOIRE

Financement

Conseil départemental, Etat - Fonds Vert/DETR, autre en cours

HGI aux côtés de ses adhérents face aux défis de demain



Montaigut-sur-Save

Changer d'échelle pour un projet de territoire

Soueich

Réinvestir l'existant et bifurquer

Lespiteau

Réinvestir une friche pour recréer des services de proximité

"Depuis 40 ans, HGI vous accompagne dans vos projets. Aujourd'hui, nous vous accompagnons aussi dans les transitions."

Assemblée générale ordinaire 2026



Vote de l'assemblée sur la politique générale de l'agence